Ramadan 2018 : RTL rappelle «les interdits du mois de jeûne»

10/05/2018 à 14h21

Le ramadan débute dans moins d'une semaine, dans la soirée du mardi 15 mai. RTL rappelle «les interdits» de ce «mois de jeûne sacré».

Pendant tout ce mois de jeûne sacré, les musulmans auront beaucoup d'interdits. Même si l'interprétation du Coran peut différer en fonction de chacun, trois fondamentaux sont admis par tous.

De la première lueur de l'aube au coucher du soleil, les musulmans n'ont pas le droit de boire. Une interdiction plus difficile à tenir lorsque le ramadan a lieu pendant l'été. Il est cependant accepté d'avaler sa salive, de prendre une douche, de se laver les dents ou de se rincer la bouche. Le principal est de ne rien avaler d'autre que sa salive. Il est également interdit de manger du lever au coucher du soleil. […]